



Notes pour une allocution de la présidente de la FCFA, Sylviane Lanthier

Au Comité permanent sur les langues officielles de la Chambre des communes

Dans le cadre de son étude sur la Feuille de route et l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire

Ottawa, 18 octobre 2016

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Monsieur le président, membres du comité,

Je tiens à vous remercier d'avoir invité la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, aujourd'hui, à vous faire cette double présentation. Créée en 1975, la FCFA est la principale porte-parole des 2,6 millions de citoyens et citoyennes d'expression française vivant en situation minoritaire dans neuf provinces et trois territoires au pays. La FCFA regroupe 20 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales et huit organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles. Elle coordonne également le Forum des leaders, un regroupement de 42 organismes engagés au développement des communautés francophones et acadiennes.

Durant cette première partie, mes remarques porteront sur le prochain plan d'action en matière de langues officielles. Dans un deuxième temps, après vos questions, j'aborderai l'enjeu de l'immigration francophone.

À la fin de l'été, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, annonçait d'excellentes nouvelles. Les résultats d'un sondage Nielsen montraient un appui sans précédent des Canadiens et des Canadiennes au bilinguisme pour l'ensemble du pays – 84 pour cent. Près de la même proportion, soit 82 pour cent, estiment que le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 doit être l'occasion de promouvoir les langues officielles du Canada.

Il en ressort que pour la majorité des Canadiens et des Canadiennes, la question des langues officielles est réglée, c'est un fait accompli. Il y a quelques mois, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly, faisait écho à ce constat, en déclarant que la *Loi sur les langues officielles* s'inscrit dans un contrat social conclu il y a plusieurs années.

Mais nous savons aussi que si la dualité linguistique fait l'objet d'un large consensus dans la société, cela ne se traduit pas toujours, dans la réalité, par des services adéquats ou par le plein respect de la *Loi sur les langues officielles*, particulièrement en ce qui a trait à l'appui aux communautés francophones en situation minoritaire.

Le Premier ministre Pierre Trudeau a déclaré un jour qu'on « ne bâtit pas un pays comme les pharaons bâtissaient leurs pyramides, pour les laisser en place à défier l'éternité. Un pays se bâtit chaque jour à partir de certaines valeurs de base que nous partageons tous ». Cette citation éloquente, reprise en juin dernier par le président Barack Obama lors de sa visite au Parlement, s'applique très bien à la dualité linguistique canadienne. Comme notre pays, comme notre identité collective, il faut cultiver la dualité linguistique comme l'arbre vivant qu'elle est.

Tant dans le discours du Trône que dans le budget fédéral de mars dernier, le gouvernement a réitéré son engagement à protéger nos deux langues officielles. C'est un signe positif. Mais lorsqu'on considère la dualité linguistique comme un arbre vivant, il faut une action décisive, des gestes concrets, un plan audacieux pour promouvoir et faire rayonner le français dans toutes les régions du pays.

Appuyer nos deux langues officielles doit aller au-delà de l'offre, par les institutions fédérales, de services et de communications bilingues. Promouvoir la dualité linguistique doit aller au-delà de l'apprentissage de la langue seconde. Si l'on peut parler de réelle dualité linguistique au Canada, c'est parce qu'il existe dans chaque province et chaque territoire des communautés qui vivent en français, et c'est sur cette vitalité qu'il faut miser.

C'est grâce à cette vitalité que les Canadiens et les Canadiennes qui apprennent le français comme langue seconde ont des occasions de parler cette langue dans différents contextes de la vie quotidienne. C'est grâce à nos communautés que les militaires francophones qui sont mutés dans des régions comme Comox ou Kingston bénéficient d'activités sociales et culturelles dans leur langue et que leurs enfants ont accès à des écoles de langue française. Les créateurs de nos communautés, comme Gabrielle Roy, Damien Robitaille, Lisa LeBlanc ou Joseph Edgar, contribuent à façonner cette identité canadienne unique qu'on célébrera l'an prochain. Les entrepreneurs, les organismes et les institutions de nos communautés créent de l'emploi en français et contribuent à l'essor économique de leur région et du pays tout entier.

Les communautés francophones et acadiennes représentent l'ancrage de la dualité linguistique d'un océan à l'autre, à l'autre. Or, au cours des dernières années, elles ont été trop souvent les grandes oubliées du discours et de l'action gouvernementale et sociale sur la dualité linguistique et les langues officielles.

Favoriser le développement de communautés francophones prospères, inclusives, capables de se prendre en main et de contribuer pleinement à l'essor de leur région et de leur pays : voilà l'enjeu qui devrait être au centre du prochain plan gouvernemental en matière de langues officielles.

Le gouvernement du Canada peut faire un monde de différence pour nos communautés en investissant dans trois priorités-clé : d'abord, l'immigration, la petite enfance et la mobilité des francophones; ensuite, l'offre de services et d'activités qui rejoignent les francophones dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Enfin, le renforcement des capacités des organismes et institutions qui travaillent au développement économique, culturel et social de nos communautés. Voilà le message le plus important que nous portons devant vous aujourd'hui.

Prenons la première priorité. Comme le montre le rapport publié il y a deux semaines par le commissaire aux langues officielles, chaque fois que des parents doivent se résoudre à inscrire leur enfant dans un service de garde en anglais, pas par choix, mais par manque de place, l'impact de cette décision est dévastateur : sur la famille, sur l'enfant, sur la communauté. À l'inverse, la disponibilité de ces services en français contribue à garantir que nos enfants seront francophones, que nos familles pourront vivre en français, que la vitalité de nos communautés reste assurée.

En ce qui a trait à la deuxième priorité, la francophonie est forte lorsqu'elle s'exprime par des activités, des événements et des services qui rejoignent les francophones et l'ensemble de la population dans la vie quotidienne.

Or, qu'il s'agisse de l'éducation, de la culture, de l'accès à la justice, des médias ou de la santé, il y a des lacunes à plusieurs endroits, et les services ou activités offerts en français le sont trop souvent avec des ressources de fortune et dans des locaux inadéquats. Or, il y a un lien direct entre la qualité de la vie en français et le choix d'un migrant ou d'un immigrant de langue française, ou même de francophones dits de souche, de s'associer à la communauté francophone et d'y contribuer.

Le troisième axe prioritaire est justement celui du développement de communautés prospères, ou il fait bon vivre. Dans les collectivités de langue française en milieu minoritaire, ce sont des organismes et des institutions créés par et pour la communauté qui assument ce développement.

Ces organismes et institutions fonctionnent avec des ressources financières qui, dans la grande majorité des cas, n'ont pas augmenté depuis plus d'une décennie. Au fil des ans, ils ont trouvé des solutions innovantes qui leur permettent de gérer à moindre coût, mais avec un pouvoir d'achat qui baisse à chaque année au rythme de l'augmentation du coût de la vie, ils n'ont plus de marge de manœuvre.

Renforcer les capacités des organismes de nos communautés est essentiel si l'on souhaite que celles-ci demeurent les championnes de la promotion du français qu'elles sont à l'heure actuelle. Nos infrastructures doivent pouvoir être modernisées ou améliorées pour faire face à la demande croissante. Nos médias doivent pouvoir prendre le virage numérique. Nos organismes et institutions doivent pouvoir répondre aux besoins émergents.

Tout ce qui précède ne signifie pas que le prochain plan d'action pour les langues officielles doive être l'alpha et l'oméga de l'engagement du gouvernement du Canada quant au développement de nos communautés. En fait, le plein respect de la *Loi sur les langues officielles* requiert plutôt que le gouvernement utilise différents leviers d'appui, par le biais de différentes institutions fédérales, en plus de ce plan. Prenons, par exemple, les investissements majeurs en infrastructures, en petite enfance ou en emploi jeunesse déjà annoncés dans le budget 2016 : le gouvernement ferait une différence tangible pour la francophonie s'il réservait un montant de ces investissements pour répondre directement et explicitement aux besoins de nos communautés en termes d'infrastructures sociales, éducatives et culturelles, de garderies ou d'emplois pour les jeunes de nos communautés. Nous espérons que votre comité reprendra cette recommandation à son compte.

Voilà donc, tout tracé, un plan pour remettre les collectivités de langue française, comme manifestations vivantes de la dualité linguistique canadienne, au centre des mesures d'appui du gouvernement à nos deux langues officielles. Les gestes à poser sont clairs et évidents, les défis sont ressortis de manière éloquente lors des consultations tenues cet été partout au pays, l'urgence d'agir est manifeste.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.

DEUXIÈME PARTIE

Comme vous le savez, nous devions initialement comparaître devant vous en septembre sur la question de l'immigration francophone. Nous avons demandé un délai parce que nous nous préparions à tenir la toute première rencontre de la nouvelle Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone, et nous souhaitions pouvoir vous en donner des nouvelles a posteriori.

La FCFA est très fière de cette table, qui est le fruit d'un an et demi de conception. Nous avons tout mis en œuvre pour aboutir à une structure qui soit inclusive et représentative des réalités des communautés. En plus des organismes porte-parole provinciaux et territoriaux de la francophonie, on y trouve des représentants de tous les secteurs interpellés par l'immigration francophone, dont le développement économique, la santé, les collèges et les universités. Au lendemain de la première rencontre de la Table plus tôt en octobre, il y a eu consultation avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les représentants du ministère ont pu mesurer toute l'expérience et toute la connaissance qui existe dans nos communautés en matière d'immigration francophone.

Sur le plan politique, il y a eu des développements positifs au cours des derniers mois, comme l'entrée en vigueur le 1^{er} juin du volet Mobilité francophone, qui facilite et accélère le processus pour les employeurs qui recrutent des candidats francophones à l'étranger pour certaines catégories de professions. Il y a eu l'engagement de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à tenir un Forum sur l'immigration francophone, dont on sait maintenant qu'il aura lieu les 30 et 31 mars prochains à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Enfin, au cours de l'été, les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont entendus sur une cible de 5 % pour l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire

On sent une volonté politique renouvelée en ce qui a trait à l'immigration francophone. Ceci dit, cette volonté doit aussi se traduire par des mesures concrètes et ciblées qui nous permettent, tous et toutes, de réussir le grand projet de l'immigration francophone. Je parle de projet, parce que pour la FCFA, l'immigration dépasse la simple dimension utilitaire de renforcement de notre poids démographique. Les communautés fortes que nous voulons bâtir sont aussi des communautés inclusives, ouvertes, modernes, riches de leurs mille accents francophones. Nous voulons recevoir, mais aussi offrir, comme en témoignent les efforts de nos communautés pour accueillir les réfugiés syriens l'hiver dernier.

Le projet de société qu'est l'immigration francophone mobilise beaucoup d'énergie dans nos communautés. Des efforts considérables ont été consacrés, au cours des 15 dernières années, au développement de structures, d'initiatives de promotion et de recrutement, de services d'accueil et d'intégration par et pour les communautés francophones et adaptés aux réalités de celles-ci et des immigrants qui s'y installent. Les histoires à succès ne manquent pas : nos jeunes vivent une francophonie diversifiée dans nos écoles, et de plus en plus, les francophones d'origine immigrante occupent des postes-clé dans nos organismes et institutions

communautaires. La Semaine nationale de l'immigration francophone, créée par la FCFA en 2013, prend de l'ampleur à chaque année dans toutes les régions du pays.

Pourtant, les conditions ne sont toujours pas réunies pour que nous puissions, comme je l'ai dit plus tôt, réussir l'immigration francophone.

Parlons d'abord de la promotion à l'étranger. À l'heure actuelle, les organismes porte-parole des communautés n'ont pas les moyens de participer à des événements ou tournées internationales comme Destination Canada, pour présenter nos collectivités comme terres d'accueil qui ont beaucoup à offrir aux immigrants potentiels. Nous n'avons aucun appui, non plus, au niveau des outils de promotion, malgré la demande croissante que nous font les ambassades du Canada à Paris, Berlin ou ailleurs pour de tels outils.

Au chapitre du recrutement, malgré l'entrée en vigueur de Mobilité francophone, le manque à gagner au niveau de la cible de 4,4 % reste considérable, tout comme le retard accumulé au cours d'années successives où cette cible n'était pas atteinte. Entrée Express, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015, ne comporte toujours pas de lentille francophone. Cela fait depuis 2012 que la FCFA et les Réseaux en immigration francophone - les RIF - multiplient les démarches auprès du ministère pour une telle lentille, qui permettrait d'aller chercher de vrais résultats en matière d'immigration francophone. Tel que conçu actuellement, le système ne favorise pas les candidats francophones; nous avons formulé récemment au ministère des recommandations à cet égard, que je vous présenterai également en conclusion.

Si le gouvernement fédéral souhaite sérieusement atteindre ses cibles en immigration francophone, il mettra en place une stratégie renouvelée en matière de recrutement, notamment en élargissant les bassins et les pays-sources et en assurant que les principaux systèmes de recrutement comme Entrée Express favorisent réellement l'identification d'immigrants d'expression française.

Le troisième chaînon du continuum de l'immigration est celui de l'accueil, de l'établissement et de l'intégration. À ce chapitre, des services comme L'Accueil francophone au Manitoba, ou Immigration francophone Nouvelle-Écosse brillent par la qualité de leur travail auprès des nouveaux arrivants et leur ancrage dans la communauté. Cependant, ces services sont loin d'exister partout où ils sont requis, et l'appui dont ils bénéficient varie d'un endroit à l'autre. Une cartographie réalisée ce printemps par la FCFA montre qu'il demeure des lacunes à plusieurs endroits, que ce soit en ce qui a trait aux services liés à l'emploi, à la formation linguistique ou aux connexions avec la communauté d'accueil. Or, les résultats sur le terrain montrent que les immigrants francophones sont bien mieux intégrés lorsqu'ils sont servis par les organismes francophones.

D'autres défis incluent l'inadmissibilité des travailleurs recrutés par le biais de Mobilité francophone à des services d'établissement, alors que ce programme vise clairement la rétention à long terme de ces travailleurs et leur transition vers la résidence permanente. D'autre part, à l'heure actuelle, un seul service d'établissement de langue française bénéficie

d'une accréditation pour l'accueil des réfugiés. Pourtant, nos communautés ont une longue tradition d'appui aux personnes réfugiées. Entre autres, au cours des 20 dernières années, différents intervenants communautaires – écoles, paroisses, associations – ont travaillé à l'accueil, à l'établissement et à l'intégration de réfugiés provenant de la République démocratique du Congo, du Burundi ou du Rwanda. Ces efforts se font le plus souvent avec peu de ressources ou d'appui du gouvernement.

J'ai beaucoup parlé de défis et, de manière générale, j'ai présenté des solutions. J'aimerais terminer avec quelques recommandations plus concrètes, et j'espère que le comité les fera siennes.

D'abord, au niveau de la promotion, que le gouvernement développe, en consultation avec les communautés, une politique de promotion systématique des communautés francophones en situation minoritaire. Une telle politique inclurait un budget pour la participation des organismes représentant les communautés aux événements comme Destination Canada, ainsi qu'un plan marketing adapté aux différents publics-cibles, comme les immigrants économiques ou les étudiants internationaux.

Au niveau du recrutement,

- Que le ministre de l'Immigration, de la Citoyenneté et des Réfugiés, lorsqu'il rend annuellement compte au Parlement concernant les niveaux d'immigration pour l'année à venir, inclue une cible pour l'immigration francophone;
- Que le ministère inclue une lentille francophone à Entrée Express, que ce soit l'ajout dans le Système de classement global d'une question sur la première langue officielle parlée ou l'accroissement du nombre de points accordés pour la connaissance d'une deuxième langue officielle;
- Que le ministère assouplisse le processus d'attribution des visas, entre autres aux étudiants internationaux, pour faciliter leur passage de la résidence temporaire à la résidence permanente.
- Enfin, que le gouvernement règle la problématique de l'accès inéquitable aux tests de compétences linguistiques, plus dispendieux en français et indisponibles à des endroits comme Terre-Neuve-et-Labrador ou encore Windsor, en Ontario.

Au niveau de l'accueil, de l'établissement et de l'intégration,

- Que le gouvernement du Canada appuie nos communautés dans l'offre de certains services d'établissement aux travailleurs temporaires;
- Que le gouvernement appuie l'offre d'une gamme complète de services développés par et pour les communautés, dans toutes les régions du pays;
- Enfin, que le gouvernement renforce les capacités de nos communautés d'offrir des services d'accueil et d'établissement aux réfugiés en français.

La FCFA est très fière d'être une partenaire de premier ordre du gouvernement fédéral en matière d'immigration francophone. Nos propos ici aujourd'hui se veulent constructifs, et notre

intention est de contribuer à la solution. Après tout, des communautés francophones diversifiées, riches de l'apport de l'immigration, c'est bon pour nous, et c'est bon pour le Canada tout entier.

Je vous remercie.